

Au tribunal pour avoir agressé son mari qui la frappait



Thonon-les-Bains. Une Annemassienne a reçu le soutien de plusieurs militants associatifs, lundi 13 mai, alors qu'elle comparaisait devant le tribunal de Thonon pour avoir frappé son mari avec un couteau. Celui-ci la frappait régulièrement, quatre plaintes à son encontre sont restées sans suite.